

Les crédits

couple marié traditionnel et un couple de fait seront assujettis à l'impôt.

Avant le budget de 1992, il y avait un déséquilibre à cet égard et les Canadiens nous disaient que nous ne reconnaissons pas l'importance de la famille. Nous l'avons reconnue dans ce budget. C'est une initiative extrêmement importante que j'ai été heureux d'appuyer.

Il y a une question que je voudrais aborder, celle de l'égalité des sexes, mais en 20 minutes, je n'aurais certainement pas le temps de la traiter en entier. Mis à part toutes les considérations budgétaires, je voudrais mentionner quelques-unes des initiatives que nous avons prises.

Nous constatons, et certains le constatent pour la première fois, qu'il y a peut-être un manque d'intérêt de la part de tous les gouvernements du pays, comme le montre la motion d'aujourd'hui, et de la part du gouvernement fédéral devant ces questions qui concernent les femmes, leur égalité et leur droit fondamental à la sécurité.

Je veux parler de la violence et de la peur qui empêchent les femmes du Canada d'accéder à l'égalité. Quand on parle de la violence faite aux femmes, on parle d'une violence qui se manifeste sous différentes formes, toutes aussi horribles les unes que les autres, allant de l'agression physique et sexuelle à la cruauté psychologique et mentale. Cela crée une atmosphère dont les effets sur la cellule familiale et surtout sur les femmes défient presque toute description.

Prenons certaines statistiques sur la violence faite aux femmes dans notre société. Les chiffres sont très révélateurs. D'après les statistiques, une femme sur dix est battue par son époux ou conjoint. Chaque année, en moyenne, 100 femmes sont tuées par leurs conjoints au Canada.

Mme Clancy: Ces chiffres sont bien bas.

M. Thompson: La députée de Halifax trouve ces chiffres bien bas. Je suis d'accord avec elle. Je suis certain qu'ils ne reflètent pas la réalité et que ce ne sont que les statistiques officielles.

Qu'il s'agisse en réalité de 100, de 200, de 300 ou même de 50 femmes, ce sera toujours trop. Je reprendrai ici une analogie faite au cours de l'une des discussions du comité sur la violence faite aux femmes, comité qui sillonne le pays. Si je me souviens bien, quelqu'un avait dit que si on

annonçait que 100 soldats avaient été tués au combat, on crierait au scandale et on réclamerait une enquête.

Pourtant, ici, la société ne réagit pas. Cent femmes sont assassinées par leurs conjoints, et ce chiffre est probablement moins élevé qu'en réalité. En 1990, on a enregistré 27 000 agressions sexuelles. C'est le double, et c'est l'un des faits les plus troublants, le double des chiffres de 1984.

On dit qu'une femme handicapée sur deux aurait été victime d'abus sexuels dans son enfance et une sur quatre aurait été victime d'agression sexuelle à l'âge adulte. On nous dit également que, selon une enquête en Ontario, 80 p. 100 des femmes autochtones sont victimes de violence. Imaginez, 80 p. 100. Chez les personnes âgées, les femmes victimes de mauvais traitements sont deux fois plus nombreuses que les hommes.

Les chiffres sont très éloquentes. C'est terrible. Ils nous apprennent que d'innocentes victimes souffrent, mais chose très importante à se rappeler, elles souffrent encore de certaines conséquences, même lorsque les mauvais traitements cessent. Ainsi, les sévices en question entraînent d'innombrables abus d'alcool et de drogues, de la délinquance, de la prostitution, des problèmes de santé mentale, des crimes violents et des suicides.

On apprend que 80 p. 100 des femmes emprisonnées dans des pénitenciers fédéraux à l'heure actuelle ont été victimes de mauvais traitements ou d'agressions sexuelles.

L'urgence de mettre un terme à la violence en question constitue certes l'un des plus importants défis de notre pays à l'heure actuelle, car il faut d'abord reconnaître que le problème se pose avant de prendre des mesures pour le résoudre.

Il s'agit de changer les vieilles attitudes et les stéréotypes. Ce que nous découvrons au Canada maintenant, c'est que les mauvais traitements qui sont infligés depuis toujours, combinés à une certaine tolérance de la part de la société face à la violence, ont permis que des choses de ce genre continuent de se produire, et c'est ce qui arrive.

Une des choses sur lesquelles notre gouvernement s'est arrêté, c'est l'inégalité économique qui se perpétue au Canada depuis des années. Elle enlève aux femmes la possibilité de se sortir, lorsqu'elles le devraient, de situations où elles sont victimes de mauvais traitements. La plupart d'entre nous ont, dans leurs circonscriptions respectives, toutes sortes de cas de ce genre où des femmes tolèrent d'être maltraitées, car elles n'ont aucune voie de recours.

Ce que je voudrais signaler notamment, c'est que nous reconnaissons qu'il s'agit là d'un problème bien réel.